



Peut ont enlever quelqu'un du bail

Par **Steph51000**, le **13/02/2020** à **13:49**

Bonjour,

J'aimerais avoir un petit renseignement svp, mon compagnon vient d'être muté mais, n'ayant pas les finances pour le moment, je reste dans l'appartement avec notre fille de 2 ans et demi.

J'aimerais savoir si je peux retirer monsieur du bail sachant qu'il doit, lui aussi, prendre un studio là où il a été muté ? car, forcément, plus présent à la maison.

Je vous remercie d'avance,

Bonne journée à vous;

Par **morobar**, le **13/02/2020** à **15:46**

Bonjour,

Non vous ne pouvez pas.

Mais est-ce votre conjoint (mariage à la mairie et tout et tout) ou votre compagnon.

Dans ce dernier cas il peut simplement donner son congé pour disparaître du bail.

Par **Steph51000**, le **13/02/2020** à **19:53**

Bonsoir,

c'est compagnon même concubin pour le moment, donc si nous ne sommes pas mariés il a juste à se retirer comme sa c'est bien sa ? Merci pour toute vos réponses qui sont vraiment utiles.

Par **Tisuisse**, le **14/02/2020** à **09:04**

Bonjour,

Compagnon, concubin, c'est pareil. J'ai rectifié votre 1er message dans ce sens.